MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Pougues-les-Eaux

Autres communes :

R500

Appellation : Monument aux morts

Monument(s)

Appellation : Monument aux morts

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 01/08/2016

Étendue de la protection : En totalité, le monument aux morts y compris ses grilles, situés dans le square, 21 rue du Docteur Faucher

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.